

# Plantes nuisibles

Notre Municipalité comme bien d'autres est aux prises avec ces plantes que l'on qualifie de nuisibles parce qu'elles causent soit des allergies, soit des brûlures. Je vous présente ici les plus communes et la façon la plus sûre de les contrôler.

## Berce du Caucase (moins répandue sur notre territoire)

La berce du Caucase est caractérisée par sa taille impressionnante qui peut atteindre de 4 à 5 mètres de hauteur. Ses feuilles sont profondément dentelées et de grandes tailles (100 à 150 cm de longueur). Son ombelle principale est composée de 50 à 150 rayons. Le diamètre des ombelles est de 20 à 50 cm. Cette plante se propage très rapidement le long des cours d'eau, et des fossés en bordure des routes, le vent et les cours d'eau augmente sa propagation. La sève de la plante contient des toxines qui, activées par les rayons UV, peut causer de graves brûlures à la peau. À ne pas confondre avec la berce laineuse qui ne présente pas de taches rouges sur la tige et qui est couverte de poil.

Le mois de mai est la période idéale pour éliminer la plante dont la sève peut causer de graves brûlures puisqu'elle croît tôt au printemps. Les jeunes plants sont alors facilement identifiables



Il est très important de limiter la propagation de la berce. Il est primordial d'éviter tout contact avec la sève de la plante. Pour ce faire, aucune partie du corps ne doit être à découvert. Il faut également se protéger les yeux, enlever vêtements et gants à l'envers après l'arrachage afin qu'il n'y ait aucun contact indirect avec la peau. L'outillage utilisé devrait également être bien nettoyer.

Les plants devraient être placés dans un sac **hermétique** exposé au soleil pour une période minimale de 7 jours.

Pour de plus amples renseignements à propos de la berce du Caucase ou de la façon de l'éliminer, vous pouvez consulter le site Internet suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>.

Nous vous invitons à consulter le document intitulé «[La Berce du Caucase : un envahisseur toxique](#)» de l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction de la santé publique qui identifie les différentes plantes toxiques notamment la Berce du Caucase, la Berce laineuse et le Panais sauvage.

Référence : MDDELCC

## Panais sauvage (Très répandue)

Le panais sauvage mesure entre 50 centimètres à 1 mètre de hauteur et porte des ombelles de fleurs jaunes à cinq pétales tout comme la berce du Caucase, et peut atteindre 20 cm de diamètre. Sa floraison jaune se déroule en juillet et en août.



Le panais sauvage est une plante de plaine, de sol calcaire et que l'on retrouve à l'état sauvage dans les champs, les fossés, et en bordure des routes.

Le contact avec la sève de la plante provoque des éruptions cutanées sévères, des ampoules ou des brûlures causant des cicatrices brunes qui peuvent persister plusieurs années.



La sève de cette plante contient certains composés identiques à ceux retrouvés dans la Berce du Caucase. La meilleure façon de limiter sa propagation est de les enlever. Prenez, par contre, garde de bien vous protéger en portant des gants, des bottes, une combinaison de travail.



automne

## Herbe à poux

L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une mauvaise herbe très répandue au Québec. Elle est présente de mai à octobre et meurt aux premières gelées à l'automne. La pollinisation de l'herbe à poux s'échelonne de la fin juillet au mois d'octobre, à des périodes où la majorité des autres plantes allergènes ne produisent plus de pollen. La plus grande quantité de pollen se dépose dans un rayon de 800 mètres du plant.

Le pollen de l'herbe à poux, qui se propage dans l'air sous la forme d'une fine poussière, est la principale cause de la rhinite saisonnière. Communément appelée rhume des foins, cette allergie se manifeste par différents symptômes, dont 50 à 90 % sont provoqués par l'inhalation des grains de pollen de l'herbe à poux. Au Québec, 1 personne sur 7 souffre de la rhinite saisonnière. Elle est présente de mai à octobre et meurt aux premières gelées à l'automne. À la mi-juillet, l'herbe à poux commence à fleurir et produit du pollen. Le pollen voyage dans l'air sous la forme d'une fine poussière et provoque des réactions allergiques chez les personnes qui y sont sensibles. C'est le cas de plus d'un million de Québécois, de juillet à octobre.

## Reconnaître l'herbe à poux



Juin

L'herbe à poux est souvent confondue avec l'herbe à la puce. L'apparence de ces deux plantes est toutefois très différente et elles n'ont pas les mêmes conséquences sur la santé.



Juillet

Il est important de savoir les reconnaître.

L'herbe à poux mesure de 10 à 150 cm de hauteur. Cette plante pousse dans des sols pauvres et meurt lors des gelées à l'automne.

L'élément allergène de cette plante est le pollen qui cause le rhume des foins aux personnes qui en sont allergiques. Elle se trouve principalement :



Août

- Le long des rues et des trottoirs
- Au bord des routes asphaltées
- Sur les terrains vagues
- Sur les terrains en construction
- Sur les terrains industriels
- Sur les terrains servant de dépôts à neige

La meilleure façon de diminuer les effets de l'herbe à poux est de l'éliminer de votre environnement en l'arrachant ou la tondant afin de l'empêcher de repousser.

## Arracher ou tondre l'herbe à poux

**Pour les petits terrains** Sur les petits terrains, tels que les terrains résidentiels, il est préférable d'arracher l'herbe à poux. Pour que cela soit efficace, il est important de le faire avant que le pollen soit libéré, c'est-à-dire 2 fois par été, à la mi-juillet et à la mi-août. **Pour les grands terrains** Sur les terrains de plus grandes dimensions, vous pouvez tondre la plante à l'aide d'une tondeuse à gazon. Pour obtenir de meilleurs résultats, tondez l'herbe à poux 2 fois par année, à la mi-juillet et à la mi-août. L'arrachage et la tonte sont 2 méthodes rapides et efficaces pour supprimer l'herbe à poux de votre terrain. Vous pouvez jeter les plantes arrachées ou coupées avec les ordures. Il n'est pas recommandé de les mettre dans le compost, car les graines d'herbe à poux peuvent le contaminer.

## Empêcher l'herbe à poux de pousser

L'herbe à poux pousse difficilement dans les pelouses fournies et fertiles. Pour limiter la présence de l'herbe à poux, vous pouvez :

- Utiliser du paillis ou des plantes couvre-sol aux endroits où il n'y a pas de pelouse;
- Améliorer la qualité du sol avec un terreau ou de l'engrais;
- Ensemencer le terrain ou y planter d'autres végétaux.

Vous pouvez consulter un conseiller dans un centre jardin pour connaître les produits les mieux adaptés pour empêcher l'herbe à poux de pousser sur votre terrain.

## Herbe à puce

L'herbe à puce est une plante ligneuse rampante, ou grimpante, vivace qui se retrouve dans toutes les provinces du Canada. Elle croît sur les berges ou dans les clairières, à la lisière des bois et le long des routes.

Elle mesure de 20 centimètres à un 1 mètre de hauteur. La plante comporte trois feuilles pointues qui peuvent être lisses ou dentées.



Elles sont rougeâtres au printemps, puis deviennent vertes en été. La feuille du centre possède une tige plus longue que les deux autres feuilles.



Tout contact avec la plante brisée risque de provoquer une réaction. C'est la sève et non la plante qui cause la réaction allergique. La gravité dépend du degré de sensibilité de chaque personne. Les symptômes apparaissent habituellement 24 à 48 heures après le contact avec la plante.

Le fait de toucher une surface ayant été en contact avec la sève peut provoquer des réactions. Les animaux ne développent pas de réaction à la plante mais la sève demeure sur leur pelage et peuvent vous la transmettre.

Les démangeaisons sont intenses. Le fait de respirer la fumée provenant de plants d'herbe à puce brûlés provoque une éruption extrêmement douloureuse de la muqueuse des poumons et entraîne des problèmes respiratoires qui peuvent causer la mort. En cas d'ingestion, le tube digestif, les voies respiratoires, les reins et d'autres organes peuvent être atteints.

En cas de contact avec l'herbe à puce, laver votre peau avec du savon et de l'eau froide. L'eau chaude dilate les pores de la peau et favorise l'absorption en profondeur. Si vous savez avoir été en contact avec la plante, vous pouvez également remplacer le savon en ajoutant 2 cuillères à soupe de vinaigre à une tasse d'eau ou 1/2 tasse d'alcool à 1/2 tasse d'eau, cela bien sûr si aucune lésion est apparente.

## Comment s'en débarrasser...

**Portez toujours des gants et des vêtements qui permettent d'éviter tout contact cutané avec la sève** de la plante lorsque vous travaillez à proximité ou dans des sites où pousse l'herbe à puce. La sève de l'herbe à puce demeure longtemps sur les vêtements et les outils ainsi que sur le pelage des animaux domestiques et du bétail. Par temps chaud et humide, il suffit d'environ une semaine pour que la sève ne soit plus toxique, mais par temps sec, son effet néfaste peut persister un an, et même plus.

Tout vêtement porté en travaillant à proximité ou dans des sites envahis par des plants d'herbe à puce doit être enlevé soigneusement, lavé avec de l'eau chaude et du savon, puis suspendu à l'extérieur pour sécher pendant plusieurs jours. N'oubliez pas de porter des gants lorsque vous manipulez des objets qui risquent d'être contaminés. Lavez séparément les vêtements qui pourraient avoir été en contact avec de la sève afin de ne pas aggraver la contamination. Il peut être nécessaire de laver les vêtements plusieurs fois afin d'éliminer entièrement la sève.

Référence : <http://canadiensensante.gc.ca>

La Municipalité vous invite à la prudence et vous souhaite une excellente fin de saison.

Stéphanie Sigouin  
Inspectrice en environnement